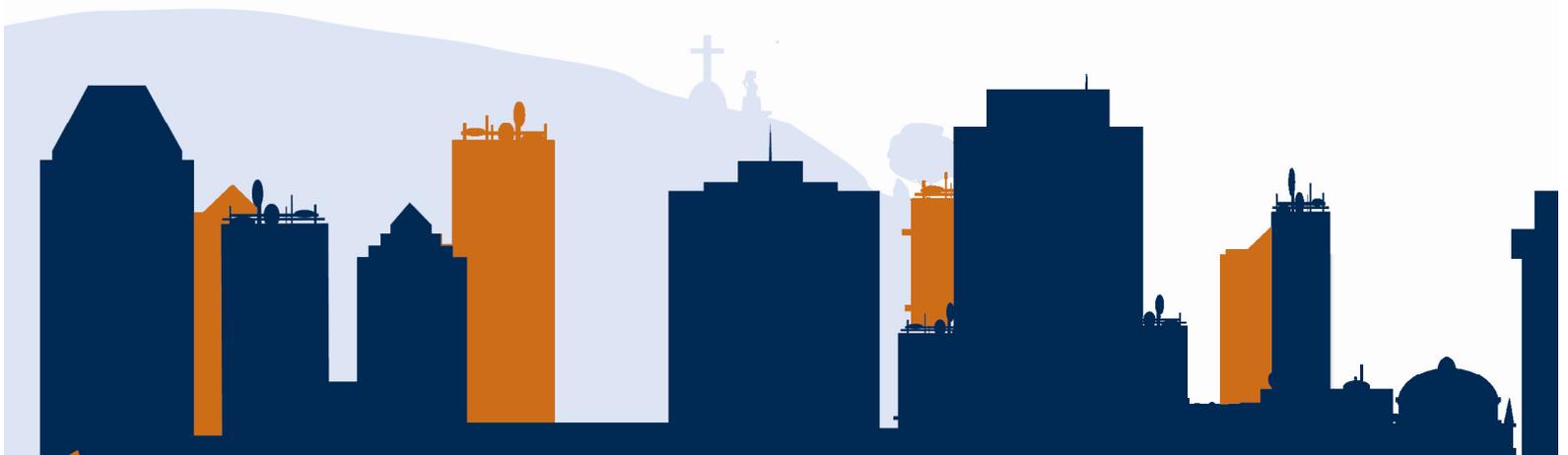


Mémoire du Forum jeunesse de l'île de Montréal

POUR UN QUARTIER LATIN INCLUSIF

Déposé à l'Office de consultation publique de Montréal dans le cadre de la consultation publique sur la 2e phase du PPU Quartier des spectacles — Pôle du Quartier Latin

MONTRÉAL, 13 novembre 2012



Économie sociale Communautés culturelles
Éducation Participation électorale Culture
Égalité Engagement citoyen Réseau cyclable
Environnement Employabilité Sports et
loisirs Relève Diversité Agriculture urbaine
Transport en commun Persévérance scolaire

INTRODUCTION

Le 24 septembre dernier, la phase 2 du projet de Programme particulier d'urbanisme (PPU) Quartier des spectacles — Pôle du Quartier Latin a été déposée au conseil municipal de la Ville de Montréal. Pour être fin prête pour le 375^e anniversaire de Montréal en 2017, l'Administration municipale souhaite développer le quartier pour en faire une destination attrayante et un lieu de savoir et de culture unique. Dans cette perspective, la volonté de consolider l'attrait du quartier de manière à attirer autant les touristes que de nouveaux résidents est manifeste. L'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) organise maintenant une consultation afin de donner la parole à différents organismes et à la population.

Depuis plus de 10 ans, le Forum jeunesse de l'île de Montréal (FJÎM) se prononce sur de nombreux enjeux qui touchent et préoccupent les jeunes, que ce soit le transport en commun, les sports et loisirs, la culture ou l'aménagement du territoire. Les jeunes représentants élus du FJÎM n'ont pas hésité à manifester leur intérêt à se faire entendre dans le cadre de l'actuelle consultation publique sur le projet de Programme particulier d'urbanisme (PPU) Quartier des spectacles — Pôle du Quartier latin.

Pourquoi souhaitons-nous y participer? En quoi les jeunes sont-ils concernés?

Le Quartier latin est un lieu névralgique fréquenté par une diversité de personnes qui s'y rendent pour travailler, étudier, faire des courses ou assister à des représentations culturelles. Que ce soit en tant qu'étudiants, artistes, jeunes professionnels ou simplement résidents, les jeunes font partie de la vie du quartier. Ainsi, il est essentiel d'écouter leurs revendications.

Lors des précédentes prises de position du FJÎM, notamment dans les mémoires sur le Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) et sur les Quartiers culturels montréalais, nous avons mis de l'avant une vision intégrée de la ville qui fait une place aux jeunes.

Le PPU présente de nombreuses mesures que le FJÎM appuie, dont des moyens pour améliorer les déplacements des piétons, des cyclistes, pour verdir le quartier ou encore pour favoriser l'implantation d'ateliers d'artistes.

Pour sa part, le FJÎM souhaite attirer l'attention sur des éléments qu'il juge prioritaire pour le développement du quartier. Le mémoire vise à démontrer la vision du FJÎM en ce qui concerne la cohabitation des différents acteurs du Quartier latin, tels que les résidents, les commerçants, les touristes, les personnes exclues, mais aussi les institutions comme l'UQÀM, la Cinémathèque ou les petits lieux d'arts et de spectacles. Il s'agit donc d'un grand défi de cohabitation entre les personnes qui s'y trouvent, de même qu'entre les fonctions que sont le commerce, le savoir et la culture. Le mémoire du FJÎM comprend deux sections. La première concerne la place des artistes de la relève dans l'offre culturelle à travers les lieux de création et de diffusion. La seconde porte sur l'aménagement urbain avec une attention particulière pour le logement, la cohabitation et le développement des services.

Le Quartier latin c'est :

- Le carrefour de secteurs d'activités majeurs du centre-ville et de quartiers densément peuplés tels que le centre des affaires, le Plateau Mont-Royal et le Vieux-Montréal.
- Une vingtaine d'institutions majeures, dont la Grande Bibliothèque, les deux campus de l'Université du Québec à Montréal, la Cinémathèque québécoise, le Cégep du Vieux Montréal et le Théâtre St-Denis.
- Plus de 10 millions de visiteurs chaque année.
- 45 000 étudiants.
- 6 000 résidents.
- Un quartier mixte qui offre une importante activité commerciale et culturelle.
- De l'animation, de jour comme de nuit.
- 17 salles de spectacle pouvant accueillir jusqu'à 15 000 personnes.
- Des artères commerciales importantes, telles que les rues St-Denis et Ste-Catherine.

Le projet du PPU c'est :

- Des propositions d'actions dans le but de développer les aspects culturels, résidentiels et commerciaux du Quartier latin.
- Faire du quartier une destination unique et un lieu emblématique de la culture et du savoir en développant l'offre culturelle aussi bien avec les salles de spectacles qu'avec les artisans de rue.
- La consolidation de partenariats avec les institutions du savoir présente dans le quartier principalement la Grande Bibliothèque et l'Université du Québec à Montréal.
- Le réaménagement des principales artères du quartier soit les rues Saint-Denis, Sainte-Catherine, Berri, Ontario ainsi que le boulevard Saint-Laurent.
- Augmenter la programmation d'événements extérieurs et consolider le transport actif.
- Réaliser un programme de revitalisation des artères commerciales.

I. Les artistes de la relève au centre de l'offre culturelle

D'entrée de jeu, le FJÎM est favorable à l'idée présente dans le rapport du PPU quant à diversifier et développer l'offre artistique dans le Quartier latin. Il est évident qu'avec 17 salles pouvant accueillir environ 15 000 personnes¹, il occupe une place de choix dans l'offre culturelle montréalaise. Le Forum jeunesse est d'avis que le développement du quartier doit passer par un meilleur soutien aux artistes de la relève, puisque la pérennité et le dynamisme du réseau dépendent, en partie, de l'intérêt et de la présence de ces artistes. Il faut donc permettre une consolidation de la culture par l'encouragement d'initiatives permettant aux jeunes artistes de trouver leur place au sein du quartier.

Des lieux de création à développer

La présence de lieux de création est un aspect important de l'offre culturelle puisqu'ils permettent aux artistes de participer activement à la vitalité créative du quartier. De plus en plus de jeunes artistes se trouvent confrontés à une pénurie d'espaces créatifs dans les quartiers centraux. On constate que l'augmentation des prix des loyers vient souvent déloger ces créateurs. Le développement du volet culturel du Quartier latin doit prendre en compte l'apport des jeunes artistes établis, leur donner les outils pour qu'ils y restent et en attirer d'autres.

¹ Ville de Montréal, Programme particulier d'urbanisme (PPU), Quartier des spectacles – Pôle du Quartier latin, p. 41.

Cette problématique se retrouve dans le PPU. Ainsi, le document propose une mesure pour inciter les artistes à occuper le quartier en mettant en place une stratégie pour favoriser l'inclusion de logements et d'ateliers qui leur soient destinés. Le FJÎM est en accord avec cette mesure.

Afin de poursuivre sur l'idée lancée par le PPU, le FJÎM recommande d'imposer l'inclusion d'espaces destinés aux créateurs dans les projets immobiliers par la mise en place de zonage créatif. Une réglementation pour les promoteurs immobiliers pourrait être mise en place afin de s'assurer que ces derniers réservent des espaces aux ateliers d'artistes dans les nouvelles constructions. De plus, le FJÎM souhaite que la Ville de Montréal appuie le développement de projets coopératifs, à l'image de la coopérative de musiciens le Symphonique, qui permet de rassembler en un même lieu de nombreux artistes, facilitant ainsi l'échange d'expertise, d'équipements et permettant d'offrir des espaces à des coûts abordables.

Pour augmenter l'offre de lieux de création, le FJÎM recommande de :

- Mettre en place une réglementation pour que les promoteurs immobiliers réservent des espaces aux ateliers d'artistes dans les nouvelles constructions.
- Appuyer le développement de coopératives d'artistes sur le territoire.

Des lieux de diffusion à préserver et à soutenir

Il existe un grand nombre de lieux de diffusion culturelle dans le Quartier latin qui peuvent rejoindre un éventail diversifié d'artistes. Le Forum jeunesse encourage la présence de petits lieux d'art et de spectacles comme le Café Chaos ou le bar les Katakombes, puisqu'ils permettent aux jeunes créateurs de diffuser leur art. Ces institutions comportent des caractéristiques intéressantes pour les jeunes, notamment le fait qu'ils sont accessibles et abordables.

Le PPU fait mention que ce réseau de petites salles fait partie de l'identité du Quartier latin et que « la réglementation actuelle est mal adaptée à la réalité de ces lieux de diffusion »². Le FJÎM est en accord avec ces faits et souhaite apporter quelques précisions.

Le Forum jeunesse désire souligner le fait que lors des dernières années, certains petits lieux d'art et de spectacles ont fait l'objet de plaintes multiples de la part du voisinage concernant le bruit, en plus de recevoir des contraventions pour l'affichage sur les mobiliers urbains. Dans ces cas, des échanges doivent avoir lieu entre les résidents, l'administration municipale et les propriétaires des petits lieux d'arts et de spectacles.

En ce qui a trait à l'affichage urbain, le FJÎM a appuyé la demande de l'Association des petits lieux d'art et de spectacles (APLAS) qui revendiquait la mise en place de modules d'affichage pour faire la promotion des événements de ces lieux. Toutefois, ces îlots ne sont pas encore présents dans notre paysage urbain.

Pour maintenir et accroître les petits lieux d'art et de spectacles, le FJÎM recommande :

- D'adapter la réglementation à la réalité des petits lieux d'art et de spectacles en ce qui a trait au bruit et à l'affichage sur le mobilier urbain.

² Ville de Montréal, Programme particulier d'urbanisme (PPU), Quartier des spectacles – Pôle du Quartier latin, p. 45.

II. Un aménagement urbain inclusif

Dans le document du plan particulier d'urbanisme, on constate qu'il y a plusieurs mesures qui visent à faire du Quartier latin un endroit où il fait bon vivre et où résidents, commerçants et touristes peuvent cohabiter. Pour le Forum jeunesse, les différentes mesures d'aménagement ne doivent pas aseptiser le quartier. Comme mentionné plus tôt, le Quartier latin possède plusieurs caractéristiques qui lui sont propres et il est important de les considérer dans son développement.

Le FJÎM souhaite rappeler les positions qu'il avait déjà mises de l'avant lors de précédents mémoires en ce qui concerne l'aménagement et le développement du territoire. L'idée maîtresse est sans contredit la cohabitation. Pour le FJÎM, il est important de proposer des mesures favorisant l'aménagement d'un environnement sain adapté aux besoins de tous, notamment des jeunes. Le FJÎM souhaite que le Quartier latin soit dense, accessible en transport collectif et actif, abordable pour les résidents et les commerçants et qu'il y ait des services à proximité.

Des habitations diversifiées

Le Quartier latin compte déjà sur plusieurs résidents et un bon nombre de jeunes y transite. Le FJÎM constate que le projet de PPU veut encourager le développement résidentiel du quartier. On veut notamment définir une typologie résidentielle destinée à une clientèle jeune et encourager les projets résidentiels architecturalement innovateurs. Pour le Forum jeunesse, ces démarches sont positives. Toutefois, le FJÎM souhaite amener des propositions quant à une offre de logement plus diversifiée.

C'est pourquoi le FJÎM veut favoriser la construction d'une gamme diversifiée de logements afin de mieux répondre aux besoins des différents types de ménages et de mieux intégrer les différents groupes socioéconomiques à la vie du quartier. L'accessibilité des habitations est au cœur des préoccupations des jeunes. En effet, on peut penser au phénomène de l'augmentation des prix des loyers qui nuit à la place de la jeunesse dans le quartier.

Il est important qu'il n'y ait pas seulement des condos ou des maisons de ville, mais aussi des appartements locatifs, des maisons de chambres et de transition pour satisfaire l'ensemble de la population, y compris les jeunes, les étudiants et les personnes exclues. Ainsi, le principe de mixité sociale doit être inclus dans l'offre d'habitation du quartier. De plus, il est primordial de poursuivre la revitalisation des logements communautaires que représentent les Habitations Jeanne-Mance, le FJÎM appuie la proposition du document de consultation de désenclaver ce complexe, participant ainsi à favoriser la mixité sociale.

Pour répondre aux besoins des différents groupes de personne qui occupent le Quartier latin, le FJÎM recommande de :

- Diversifier l'offre en habitation en maintenant et en construisant des logements abordables, des propriétés, des maisons de chambre et de transition, en plus de revitaliser et développer l'habitation communautaire.

Une cohabitation harmonieuse

Le Quartier latin est un endroit où cohabite une diversité de personnes. Le document présenté par la Ville de Montréal fait mention que le quartier « est fréquenté par une clientèle itinérante ou aux prises avec des problèmes de santé mentale ou de toxicomanie »³.

Le FJÎM partage la préoccupation de l'Administration municipale concernant le déplacement des personnes exclues vers d'autres quartiers. Que ce soit des itinérants, des toxicomanes ou des prostitués, on remarque que trop souvent ils sont éloignés du centre-ville où se trouve la majorité des services et des ressources qui leur sont utiles.

Le Forum jeunesse croit que la ville peut agir, notamment avec la médiation sociale et par un soutien aux services qui s'adressent à ces personnes tels que l'insertion au logement, les soupes populaires ou de meilleurs accès aux services sociaux et de santé. La réinsertion sociale des personnes exclues doit être partie prenante du développement du quartier.

Pour éviter la délocalisation des personnes exclues, le FJÎM recommande de :

- Favoriser les pratiques de médiation sociale et de soutenir les services qui s'adressent aux personnes itinérantes, toxicomanes ou aux prises avec des problèmes de santé mentale.

Des déplacements actifs

La planification du transport collectif et actif est très importante dans le Quartier latin. Avec ses trois lignes de métro et plusieurs pistes cyclables, il est l'une des plaques tournantes du transport collectif et actif de la métropole. Le document PPU présente plusieurs bonnes solutions afin d'améliorer ces modes de transport, telles que l'ajout de stationnement pour vélos, la diminution de la place de l'automobile sur les rues Saint-Denis et Émery et la piétonnisation sur la rue Sainte-Catherine.

L'amélioration des services en place afin de développer une offre concurrentielle à la voiture est essentielle. Pour le Forum jeunesse, il est important de penser les déplacements au-delà des frontières du Quartier latin. Des mesures peuvent être pensées en collaboration avec l'Agence métropolitaine de transport (AMT) et la Société de transport de Montréal (STM) pour faciliter l'accès au quartier par diverses mesures telles que l'implantation de stationnements incitatifs souterrains en périphérie du centre-ville ou la promotion des transports actifs et collectifs auprès des résidents des autres quartiers ou des autres villes.

Pour diminuer le nombre de déplacements en voiture dans le Quartier latin, le FJÎM recommande de :

- Mettre en œuvre les mesures inscrites dans la proposition du PPU et mettre en place des mesures pour faciliter l'accès en transport actif et collectif pour les résidents des autres quartiers et venant de l'extérieur de l'île.

³ Ville de Montréal, Programme particulier d'urbanisme (PPU), Quartier des spectacles – Pôle du Quartier latin, p. 30.

Développement des services et verdissement

Malgré le fait que plusieurs personnes se retrouvent quotidiennement dans le Quartier latin, la présence d'espaces verts et l'offre alimentaire telle que les épiceries ou les marchés de fruits et de légumes sont insuffisants. Le FJÎM partage les préoccupations du PPU et est en accord avec les mesures présentées pour contrer ces problématiques, telles que la plantation d'arbres et les modifications réglementaires pour verdir et combattre les îlots de chaleurs ou encore le développement de marchés publics ou de cuisines de rue pour consolider l'offre alimentaire.

Le Forum jeunesse souhaite que soit facilitée l'implantation de marchés de quartiers, saisonniers, et de kiosques ambulants pour offrir à la population un meilleur accès à des aliments frais, de qualité et abordables, à proximité. Particulièrement si l'on considère que 56,7 % des ménages vivant dans le périmètre du PPU sont sous le seuil de faible revenu.⁴ Le FJÎM encourage la multiplication des initiatives comme le Marché de la brunante, piloté par la Conférence régionale des élus de Montréal. Il s'agit d'un rassemblement festif qui réunit fermiers, jardiniers et chefs cuisiniers pour mettre en valeur les produits de l'agriculture urbaine montréalaise. Cela permet le développement de l'offre alimentaire au sein du quartier.

Le Forum jeunesse rejoint le PPU pour que soit mise en place une réglementation propice au verdissement : ruelles vertes, toits verts, mesures contre les îlots de chaleur, agriculture urbaine, etc. Pour développer ces créneaux de verdissement, il faut un encadrement légal et des incitatifs pour encourager les promoteurs immobiliers et les institutions à effectuer le virage. Pour le FJÎM, on peut proposer des mesures incitatives pour les projets déjà en place. Ainsi, le verdissement des habitations Jeanne-Mance s'insère dans ce développement.

Ces mesures peuvent s'arrimer avec les projets mis en place par le FJÎM, tel que « Plant'ACTION » qui vise à poursuivre les initiatives citoyennes en verdissement et à encourager les jeunes à y être des acteurs de premier plan. Le volet AQPÈRE-campus durable est particulièrement intéressant pour le Quartier latin, puisqu'il permet d'accompagner le développement de projets environnementaux et écocitoyens sur les campus grâce à l'engagement des étudiants.

Pour offrir des services en alimentation et un milieu de vie vert, le FJÎM recommande de :

- Faciliter l'implantation de marchés de quartier, saisonniers, de kiosques ambulants et d'initiatives innovantes.
- Prévoir des mesures incitatives de verdissement pour les nouvelles constructions, celles existantes ainsi que dans les espaces appartenant à la ville en se basant sur les projets déjà existants comme Plant' ACTION.

⁴ Ville de Montréal, Programme particulier d'urbanisme (PPU), Quartier des spectacles – Pôle du Quartier latin, p. 30.

CONCLUSION

Le FJÎM est en accord avec plusieurs points développés dans le projet de Programme particulier d'urbanisme sur le développement du Quartier latin. Nous appuyons le fait que le développement du quartier passe par une vision commune et rassembleuse qui permettra de concerter plusieurs acteurs. Il appuie également le volet visant à accroître le potentiel du secteur notamment en ce qui a trait aux logements, aux commerces et à la culture.

Le Forum jeunesse souhaite rappeler que les jeunes sont particulièrement sensibles au développement du Quartier latin. Ils se préoccupent d'enjeux variés comme l'accès à des lieux de création et de diffusion pour les artistes de la relève, le développement d'une offre de logement diversifiée et abordable, la réalisation d'opérations de verdissement, le déploiement d'incitatifs pour encourager le transport collectif et actif dans le quartier et l'augmentation des services alimentaires. La cohabitation entre les lieux culturels, les résidents, les commerçants et les personnes qui fréquentent le Quartier latin doit être au cœur du développement du quartier.

Le Forum jeunesse de l'île de Montréal (FJÎM) est un organisme de concertation de la Conférence régionale des élus de Montréal (CRÉ de Montréal) qui a pour mission de représenter les organisations jeunesse de la région. Son Conseil des jeunes représentants élus est composé de 25 jeunes qui proviennent des milieux étudiant, socioéconomique, sociocommunautaire, des arts et de la culture, de l'environnement ainsi que des sports et loisirs. Il coordonne des projets, défend les intérêts et porte la voix des jeunes âgés de 12 à 30 ans. Le FJÎM inscrit son action politique dans un cadre non partisan.

Tableau synthèse des propositions du Forum jeunesse de l'île de Montréal

I. Les artistes de la relève au centre de l'offre culturelle

Pour augmenter l'offre de lieux de création, le FJÎM recommande de :

- Mettre en place une réglementation pour que les promoteurs immobiliers réservent des espaces aux ateliers d'artistes dans les nouvelles constructions.
- Appuyer le développement de coopératives d'artistes sur le territoire.

Pour maintenir et accroître les petits lieux d'art et de spectacles, le FJÎM recommande :

- D'adapter la réglementation à la réalité des petits lieux d'art et de spectacles en ce qui a trait au bruit et à l'affichage sur le mobilier urbain.

II. Un aménagement urbain inclusif

Pour répondre aux besoins des différents groupes de personnes qui occupent le Quartier latin, le FJÎM recommande de :

- Diversifier l'offre en habitation en maintenant et en construisant des logements abordables, des propriétés, des maisons de chambre et de transition, en plus de revitaliser et développer l'habitation communautaire.
- Favoriser les pratiques de médiation sociale et soutenir les services qui s'adressent aux personnes itinérantes, toxicomanes ou aux prises avec des problèmes de santé mentale.

Pour diminuer le nombre de déplacements en voiture dans le Quartier latin, le FJÎM recommande de :

- Mettre en œuvre les mesures inscrites dans la proposition du PPU et mettre en place des mesures pour faciliter l'accès en transport actif et collectif pour les résidents des autres quartiers et ceux venant de l'extérieur de l'île.

Pour offrir des services en alimentation et un milieu de vie vert, le FJÎM recommande de :

- Faciliter l'implantation de marchés de quartier, saisonniers, de kiosques ambulants et d'initiatives innovantes.
- Prévoir des mesures incitatives de verdissement pour les nouvelles constructions, celles existantes ainsi que dans les espaces appartenant à la ville en se basant sur les projets déjà existants comme Plant' ACTION.